



DUNKERQUE ÉOLIEN EN MER

14 SEPTEMBRE > 13 DÉCEMBRE 2020

cndp Commission nationale
du débat public

CAHIER D'ACTEUR N°11 - DECEMBRE 2020



MEDEF Côte d'Opale

Le MEDEF Côte d'Opale est une organisation patronale territoriale, représentant les entreprises adhérentes auprès de la société civile.

Doté d'une forte culture industrielle, le MEDEF Côte d'Opale participe aux débats économiques et sociaux du Littoral, et est particulièrement investi dans le domaine de l'environnement industriel.

Il gère l'Association pour la Gouvernance de la Plate-forme Industriale-Portuaire de Dunkerque (AG2PDK), coordonne le collège Industrie au sein du SPPPI COF, siège à la CLI nucléaire de Gravelines et à ATMO Hauts-de-France.

Contact

430 Bd du Parc – CS 60094
62903 COQUELLES Cedex
Tél. : 03 21 85 51 85
www.medef-cote-opale.com

CAHIER D'ACTEUR

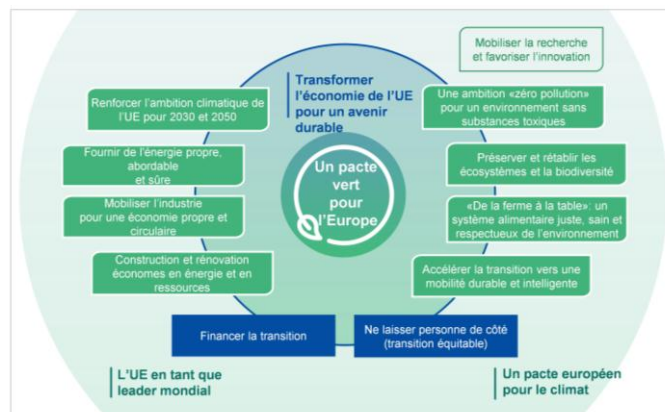
MEDEF COTE D'OPALE

PROJET « PARC EOLIEN EN MER DE DUNKERQUE »

L'ÉOLIEN EN MER : UNE DYNAMIQUE NORD EUROPEENNE

Le projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque s'inscrit dans une large dynamique nord européenne visant à produire de l'énergie décarbonée dans les prochaines décennies en pariant sur le vent.

En 2020, l'Europe a confirmé son ambition de réduire l'empreinte carbone des pays membres pour répondre aux enjeux du changement climatique. Elle trace la route « d'un approvisionnement énergétique propre, abordable et sûr » grâce au Green Deal puis à la loi Climat. L'éolien en mer ne fournit qu'une petite partie de l'électricité dans le monde (environ 0.3 % en 2018) mais c'est un secteur en plein essor notamment en Grande Bretagne, en Allemagne et aussi en Chine. La France dispose d'une façade maritime et des caractéristiques de vents permettant de rejoindre ses deux voisins européens.



Le Royaume-Uni : « l'Arabie Saoudite de l'Eolien »

Le gouvernement britannique, soutenu par une grande partie de la population, a progressivement décidé d'intensifier le développement de l'éolien en mer avec une véritable planification offrant de la visibilité aux industriels du secteur. Avec près de 45 % des installations d'Europe et une puissance cumulée de 9 945 MW (©WindEurope - 2019), les éoliennes en mer du Royaume-Uni contribuent à la production de près de 10 % de l'électricité du pays. En 10 ans, on a assisté à un changement de donne : les éoliennes ont gagné en puissance (facteur 3) et les coûts de construction ont été réduits dans les mêmes proportions. L'éolien en mer est désormais très concurrentiel par rapport à l'électricité d'origine nucléaire et les projets s'exécutent dans des délais « record ».

Dans les années à venir, le Royaume-Uni s'est fixé comme objectif de développer une puissance totale de 40 GW en 2030 grâce à l'éolien en mer (la puissance de la centrale nucléaire de Gravelines étant de 5,4 GW ©EDF - 2020).

En retard, la France est néanmoins un acteur majeur du secteur

La France s'est rapidement engagée dans l'éolien terrestre mais a mis beaucoup de temps à développer l'éolien en mer. La construction du premier parc vient seulement de commencer au large de Saint-Nazaire. L'objectif « annoncé » est d'atteindre les 2,4 GW de puissance éolienne offshore en 2023 et de dépasser les 5,2 GW en 2028. L'Agence de la transition écologique évalue le potentiel de l'éolien en mer en France à 30 GW.

Bien que notre pays ait une forte culture de l'électricité d'origine nucléaire et qu'aucune éolienne n'ait été installée en mer, les entreprises françaises sont bien dans la course (notamment des entreprises implantées à Dunkerque comme Dillinger France, LD Travocean, Damen Ship Repair, Réseau Jade, Socarenam). L'export et l'expertise technologique en mer gagnée dans les projets pétroliers offshore, un écosystème de

partenaires industriels habitués à travailler ensemble, sont des facteurs clés.

Une filière industrielle française, aidée par des implantations d'entreprises européennes, commence à se structurer autour de 4 pôles (Montoir-de-Bretagne, Saint Nazaire, Cherbourg et le Havre) produisant 1/3 des pâles et des nacelles du marché européen. Ces pôles ont bénéficié des conditions spéciales liées aux 2 premiers appels d'offres retenant des projets au large des côtes normandes et des Pays de Loire.

LE CONTEXTE DU PROJET DUNKERQUOIS

Dunkerque plateforme énergétique : un rang à tenir

Dunkerque est une plateforme industrialo-portuaire mais est aussi une des plus importantes plateformes énergétiques d'Europe. Le maintien de ce statut nécessite de se soucier de l'existant (nucléaire, gaz, valorisation de chaleur fatale, etc...) et de continuer à s'inscrire dans une dynamique d'avenir : énergies renouvelables, production d'hydrogène, voire EPR.



Historique de la candidature dunkerquoise

Dès 2011, le territoire dunkerquois s'est porté candidat pour accueillir un parc éolien dans le cadre des 2 premiers appels d'offres (AO1 attribué en 2012, AO2 attribué en 2014). Il a fallu attendre Juin 2019 et un 3^{ème} appel d'offre (AO3) afin qu'un groupement soit retenu (Eoliennes en mer de Dunkerque) pour la construction et l'exploitation du futur parc.

Entre 2011 et 2019, les critères de sélection du lauréat ainsi que les perspectives de retombées au niveau local pour le dunkerquois ont évolué.

Les 2 premiers appels d'offres avaient pour objectif de contribuer à l'essor d'une filière industrielle et à la création d'emplois pour servir des projets nationaux et internationaux.

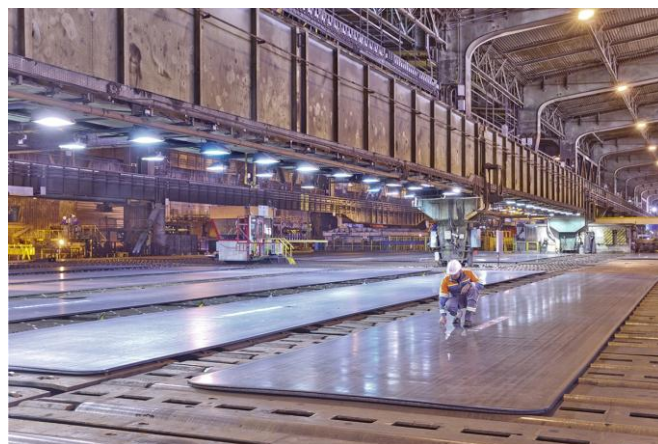
Depuis 2011, le contexte a énormément changé : bond technologique, prix de rachat de l'électricité divisé par 3 en moins de 10 ans, une filière en grande partie structurée.

Quelles opportunités pour l'emploi et l'économie du territoire ?

L'éolien en mer est un marché mondial comptant un nombre concentré d'acteurs évoluant dans un secteur très concurrentiel. Le parc de Dunkerque est un projet parmi d'autres et peu d'entreprises peuvent se contenter de ce chantier pour pérenniser un modèle économique.

Nous comptons déjà des entreprises dunkerquoises engagées dans ce secteur d'activités et qui gagnent des contrats à l'export.

Elles doivent bien évidemment être soutenues pour le projet dunkerquois, notamment pour conforter des centaines d'emplois locaux. Le projet offre également une occasion pour toutes entreprises de la région d'accéder à un nouveau marché. La nouvelle implantation (créatrice de nouveaux emplois) d'une usine de pieux, de mâts, de pâles ou de nacelles est peu probable.



Production de tôles – Dillinger France Dunkerque (Groupe Dillinger, Leader européen dans la fabrication de tôles d'acier destinées aux fondations et sous-stations électriques des éoliennes en mer – 550 emplois à Dunkerque)

Par contre notre port, son expertise et son environnement industriel, offrent des possibilités pour les activités de support à la construction (manutention, stockage, pré-fabrication bord à quai) et pour la maintenance du futur parc (potentiel de 50 emplois directs).

Dunkerque est situé à l'entrée de la mer du Nord qui concentre aujourd'hui une grande partie des capacités installées et de nombreux projets. Avec le port d'Ostende, qui a connu un nouvel essor grâce aux projets au large de ses côtes, on peut rêver d'un hub flamand franco-belge à la conquête de nouveaux marchés.

L'hydrogène

Le Dunkerquois est déjà remarquable concernant la production d'électricité décarbonée avec la présence de la centrale nucléaire.

Couplées à une solution de stockage, les énergies renouvelables gagnent en pertinence. Le développement de l'éolien au large de nos côtes et notre environnement industrialo-portuaire contribuent à notre attractivité pour le développement de projets de production d'hydrogène vert (exemple : H2V).

L'éolien et le Tourisme

Economie et Environnement ne doivent pas s'opposer. C'est aussi le cas pour Industrie et Tourisme.

Les éoliennes les plus proches du futur parc se situeront à seulement 10 km de nos côtes. L'éloignement supplémentaire n'a pas été rendu possible du fait des éléments suivants : frontière maritime belge à l'est, distance de sécurité avec le dispositif de séparation du trafic en mer du nord, la route d'accès au port de Dunkerque. Les avis resteront certainement partagés sur les conséquences touristiques à long terme même si nous avons maintenant le recul de valorisations de territoires réussies en Europe du Nord. Les maîtres d'ouvrage envisagent différentes initiatives adaptées aux enjeux locaux et peut-être, des perspectives de diversification / reconversion professionnelle pour les pêcheurs de Dunkerque.



Tourisme éolien : l'exemple du parc de Thorntonbank en Belgique

CONCLUSION

Depuis plusieurs décennies, le territoire dunkerquois a confirmé son statut de plateforme énergétique européenne avec le 1^{er} centre nucléaire européen (CNPE Gravelines), et également un des premiers centres gaziers d'Europe (terminal méthanier, DK6, gazoducs). Un écosystème industrialo-portuaire du XXI^{ème} siècle ne peut pas se construire sans énergies propres, abordables et sûres.

Le MEDEF Côte d'Opale apporte donc un soutien au projet, tel que conçu par les maîtres d'ouvrage (Eoliennes en Mer de Dunkerque – EMD et Réseau de Transport d'Electricité – RTE) et qui s'inscrit dans un projet de territoire incarné par Euraénergie et Dunkerque l'Energie Créative.